



Réf: Dossier N° 401794

Avis de constitution

« SHIBA HYDRO »

Abidjan Cocody Angré Djibi lot 1 îlot 1 section 1, Lot 1, llot 1

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20/03/2025 reçus par Me SORHO-WAKOUBOUE ANNIE-BERTHE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 08/04/2025, il a été constitué une SA avec Administrateur général aux caractéristiques suivantes :

SOCIETE « SHIBA HYDRO »

La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire:

- -La construction de château d'eau;
- -Les forages;
- -Le drainage;
- -L'adduction d'eau;
- -Les équipements canalisation;
- -L'assainissement;
- -Le génie civil...

Et pour la réalisation de l'objet sus-énoncé

- * L'emprunt de toute somme et garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux;
- * La prise de participation dans toute société existante ou à créer;
- * Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou à tous

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Actions Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan Cocody Angré Djibi lot 1 îlot 1 section 1, Lot 1, llot 1

M SORO NIDJABEDJAN (PCA)

M DIBI KOFFI GABRIEL (DG)

n°Cl-ABJ-03-2025-B14-00043 du 25/04/2025 au Tribunal du Commerce

n°26277/GTCA/RC/2025 du 25/04/2025

